

MARTEL, Marcel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français* (Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », n<sup>o</sup> 5, 1997), 204 p.

Louis Balthazar

Volume 53, Number 2, Fall 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/005320ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/005320ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Balthazar, L. (1999). Review of [MARTEL, Marcel, *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français* (Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », n<sup>o</sup> 5, 1997), 204 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 53(2), 300–303. <https://doi.org/10.7202/005320ar>

MARTEL, Marcel, *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, luttés et dérouté du Canada français* (Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. «Amérique française», n° 5, 1997), 204 p.

Cet ouvrage raconte et documente l'histoire d'une grande faillite, celle de la solidarité des francophones à travers tout le Canada. Il porte fort bien son titre évocateur. Un pays imaginé, rêvé, n'a jamais pris forme pour diverses raisons dont celle qui a trait aux pénibles relations entre le Québec et les minorités francophones des autres provinces canadiennes. Ce sont précisément ces rapports qui font l'objet de ce livre pour la période allant de 1867 à 1975.

L'idéal canadien-français est bien décrit et abondamment documenté. Selon cet idéal, le Canada est la patrie des Canadiens français. Même si la province de Québec et son gouvernement sont appelés à jouer un rôle particulier, il n'en demeure pas moins que, pour les francophones disséminés à travers le Canada, «le pouvoir fédéral est leur gouvernement national» (p. 29), le seul gouvernement où les francophones sont représentés en nombre suffisant pour défendre leurs intérêts. Les minorités françaises hors Québec constituent les avant-postes du Canada français. «Si l'un de ces avant-postes disparaissait, la survie du Canada français serait irrémédiablement compromise, ainsi que celle du château fort qui, dans la vision défensive de la

survivance du fait français, désigne le Québec.» (p. 30) C'était du moins là le discours d'Henri Bourassa dont on sait l'influence qu'il exerça auprès de ses compatriotes, au Québec aussi bien que dans les autres provinces.

Certes, le terrain des luttes nationales est celui de la politique. Mais les instruments utilisés ne sont pas proprement politiques. «Faute d'un État distinct pour l'ensemble des Canadiens français, l'action nationale s'effectue par l'intermédiaire des institutions qui demeurent sous l'autorité de la nation.» (p. 33) D'ailleurs, l'idéologie qui inspire les élites canadiennes-françaises est nettement apolitique: «Comme on craint l'action de l'État, c'est au réseau institutionnel qu'est confiée la tâche d'assurer la survivance.» (p. 41)

Les diverses institutions créées pour cette fin seront donc toutes marquées par leur méfiance à l'endroit de la politique et leur profond conservatisme. Ainsi le Conseil de la vie française, qui assure le suivi des grands congrès de la langue française de 1937 et de 1952, est une institution que l'auteur décrit bien comme «nullement démocratique» (p. 58, 76), exclusivement composée d'hommes (p. 62) et fort prudente dans ses visées (p. 76). Il en va de même de l'Ordre de Jacques-Cartier (dit «la Patente») dont le caractère secret n'avait d'égal que son élitisme invétéré.

Dans la mesure où l'autonomie de la province de Québec fut toujours considérée comme l'instrument majeur de la protection du «château fort», il n'a jamais été facile de concilier le maintien de cette autonomie et la tendance naturelle des minorités des autres provinces à recourir aux bons soins du gouvernement fédéral. En conséquence, les tensions entre les Canadiens français du Québec et les autres devaient tôt ou tard apparaître lorsque le rôle de l'État deviendra significatif, notamment au cours de la Révolution tranquille au Québec. L'auteur nous révèle cependant que des groupes nationalistes, surtout de Montréal, se sont souvent montrés plus tièdes que les autres vis-à-vis de la grande solidarité canadienne-française.

On n'en cherche pas moins à concilier autonomie provinciale et soutien fédéral aux minorités. Ainsi Lionel Groulx peut aller jusqu'à souhaiter, dans un discours au congrès de langue française de 1937, la création d'un État français et catholique qui serait le pôle dynamique de la nation sans pour autant susciter trop d'inquiétude chez les représentants des minorités hors Québec. Il met d'ailleurs en garde ses auditeurs: «Québec tombé, qui voudrait se battre?» (p. 85) Encore, dans ses mémoires aux Commissions Massey et Tremblay, le Conseil de la vie française insiste sur l'importance de l'autonomie provinciale en matières d'éducation et de culture. Quand on s'adresse aux commissaires fédéraux toutefois, on n'en élimine pas pour autant toute intervention fédérale (p. 78).

Le Québec de la Révolution tranquille cherche encore à concilier son projet de construction d'un État moderne sur la base des compétences provinciales et sa responsabilité à l'endroit des francophones dispersés à travers le Canada. Le Service du Canada français outre-frontière est créé pour mettre en œuvre des programmes de soutien des communautés minoritaires des autres provinces. C'était là une idée de Georges-Émile Lapalme,

empruntée comme tant d'autres, à un concept français, celui de la « France d'outre-mer » (p. 109-110).

L'auteur fait l'histoire de cette institution dont la faillite consacrera le drame de la scission entre nationalistes québécois et minorités canadiennes-françaises. Plusieurs raisons sont apportées pour expliquer cet échec. D'abord le mot d'ordre fréquemment énoncé par Jean Lesage selon lequel le Québec serait « l'expression politique du Canada français », la mère patrie de tous les francophones canadiens, la métropole du fait français en Amérique, ne passe pas la rampe auprès des minorités françaises hors Québec. On y décèle un ton impérialiste (sans doute à la française), « le germe d'une césure prochaine » (p. 112). De plus, le Québec ne passe guère de la rhétorique aux actes. En raison d'autres priorités gouvernementales, peu d'argent est alloué à l'aide aux minorités de la part d'un ministère, celui des Affaires culturelles, déjà peu gâté par le Conseil du Trésor. Ensuite, le Québec de la Révolution tranquille est l'objet de perceptions négatives de la part d'associations encore plutôt conservatrices et rébarbatives au rôle de l'État et à la laïcisation (p. 122, 130). Enfin, les premiers ministres provinciaux les mieux disposés à l'endroit des francophones, John Robarts, de l'Ontario et Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, s'élèvent à l'encontre des prétentions québécoises (p. 126). Le Québec, de son côté, manifeste une certaine « volonté de désengagement » (p. 126). Un ministre des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay, invite même les représentants des minorités « à frapper à la porte du gouvernement fédéral, conduisant tout bonnement ces groupements à accepter les subventions du gouvernement fédéral » (p. 130). L'auteur en conclut à « un processus de largage et de liquidation intellectuelle des communautés francophones canadiennes qui culmine dans l'édification du Québec comme État-nation des Canadiens français » (p. 140).

C'est au moment des États généraux du Canada français en 1967 que les dissensions éclatent au grand jour. L'auteur fait état d'une organisation qui a marginalisé les représentants des minorités (p. 154-155) et où les opinions sont apparues irréconciliables quant au projet national des Canadiens français (p. 164). Les dirigeants ontariens, par exemple, ont prôné « un État binational, expression de deux nations fondatrices » (p. 165) tandis que les Québécois se rabattaient en grand nombre sur un projet de nation québécois, soit dans le cadre de la souveraineté, soit dans celui des États associés. Voilà une contradiction évidente. Mais l'auteur se fait silencieux sur la contradiction non moins évidente entre le projet binational et biculturel, d'une part, et les politiques mises en œuvre par l'État fédéral, d'autre part. Les adversaires de la dualité canadienne se sont trouvés au sein des institutions fédérales bien davantage qu'au Québec. Cela n'a pas empêché les dirigeants francophones hors Québec de se tourner résolument vers le fédéral. Ont-ils renoncé à l'idéal ?

Cet ouvrage contient fort peu d'analyse systématique. Une seule page est consacrée à la grande question : que faire pour remédier à ce scandale de la division entre francophones minoritaires et Québécois majoritaires ? L'auteur a raison de recommander une reconnaissance plus réaliste des différences,

mais quand il propose encore « l'abandon du discours pessimiste » (p. 178), on a peine à le suivre si on tient compte des taux d'assimilation qui augmentent à peu près partout, sauf au Nouveau-Brunswick, d'année en année.

Le livre de Marcel Martel provient d'une thèse de doctorat. Il a donc à la fois les qualités et les défauts de ce genre d'exercice. Une documentation impeccable, un ton objectif et scientifique. Ceux qui en attendraient un éclairage analytique, des prises de position et des recommandations seront cependant déçus. L'ouvrage est tout de même écrit dans une langue limpide, dépourvue de tout jargon disciplinaire. Il constitue une source de références fort utile.

*Département de science politique  
Université Laval*

LOUIS BALTHAZAR